

Numéro délibération	OBJET :
01	DEBATS PUBLICS SUR LES RESEAUX DE TRANSPORT EN COMMUN GRAND PARIS ET ARC EXPRESS – VCEU DE LA VILLE DE ROSNY SOUS BOIS
Conseil Municipal de Rosny-sous-Bois	
20 janvier 2011	
Intercommunalité	

Monsieur le Maire expose :

Deux débats publics se déroulent actuellement et jusqu'au 31 janvier 2011, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public. Ces deux débats portent sur la réalisation de projets de métros automatiques en rocades :

- le premier, prévu par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, concerne le réseau de transport du grand Paris, porté par la société du même nom.
- le second, dénommé Arc Express, est porté par le Syndicat des Transports d'Ile de France et la Région.

Les deux débats, bien que juridiquement indépendants, sont organisés conjointement et comportent des réunions publiques communes. Rosny sous Bois accueille le 17 janvier la dernière de ces réunions avant la réunion de clôture.

Ces débats s'inscrivent dans le contexte plus large de la question des transports publics de l'agglomération parisienne dont la plupart des acteurs s'accordent à reconnaître aujourd'hui qu'ils souffrent de graves problèmes, parmi lesquels :

- la saturation de nombreuses lignes (RER A, ligne 13..)
- l'obsolescence ou les problèmes techniques récurrents d'autres lignes
- le manque crucial de transports en rocade rendant difficile les liaisons banlieue à banlieue
- les vides constatés dans certaines zones (comme l'Est de la Seine saint Denis ou du Val de Marne.) pourtant porteuses d'enjeux urbains majeurs.

La prise de conscience enregistrée depuis quelques années sur ces questions se traduit aujourd'hui par de multiples projets dont les deux précédents, mais aussi les remises à niveau, nouvelles lignes ou prolongations recensées dans le plan de mobilisation de la région Ile de France, parmi lesquels on peut citer concernant Rosny-sous-bois :

- la prolongation à l'Ouest du RER E, objet également d'un débat public.
- la prolongation de la ligne 11, que notre ville défend depuis de nombreuses années au sein de l'association du même nom.
- la prolongation du tramway T1.

Concernant Arc Express, notre ancien maire Claude Pernès s'était adressé le 8 janvier 2009 au président du STIF Jean Paul Huchon, pour défendre l'intérêt d'un passage d'Arc Express par Rosny sous Bois, en indiquant :

- que la ville est aujourd'hui une plate forme multimodale de transports importante pour l'Est Parisien et offre une possibilité d'interconnexions importante.
- qu'il s'agit du premier pôle commercial régional de l'Est Parisien
- que la dynamique commerciale s'accompagne d'un développement urbain important, avec de nombreux projets de création de logements à desservir en transports.

Depuis le début des deux débats publics, les prises de position des acteurs, les évolutions des projets, ont été largement médiatisées. De nombreuses voix se sont élevées pour le rapprochement des réseaux envisagés.

L'Atelier International du Grand Paris a fait une proposition de Grand Système Métropolitain elle aussi très diffusée. Enfin le nouveau ministre de la Ville Maurice Leroy a officiellement confié une mission à la DATAR sur la fédération des deux projets.

En ce qui concerne notre territoire, l'ACTEP dont notre ville est membre, a exprimé sa position dans un cahier d'acteur conjoint aux deux débats et qui défend :

- la mise en compatibilité des deux projets et la réalisation à l'Est d'une double boucle s'appuyant sur le projet travaillé de longue date Orbival (porté par l'association du même nom, dont sont membres à la fois le CG 94 et

93) avec depuis Champigny sur Marne , une première branche « Arc Express » remontant par Val de Fontenay et par Rosny Bois Perrier vers Bobigny, et une deuxième « Grand Paris » par Bry Champigny Villiers, Noisy Descartes, Neuilly sur Marne, Clichy Montfermeil.

- la prise en compte des interconnexions avec les transports existants et en projet (RER E, ligne 11)
- la prise en compte des infrastructures existantes le cas échéant.

Quant à lui, le conseil général de Seine Saint Denis a pris également position le 18 novembre 2010 pour la réalisation d'une double boucle à l'Est, avec un tracé différent pour la partie Arc Express dans le département et passant par Noisy Mont d'Est, Neuilly sur Marne, Neuilly Plaisance, Villemomble, Rosny Bois Perrier, Bondy.

A ce stade de l'évolution des projets, il est proposé que notre ville fasse aussi entendre sa voix par un vœu qui sera transmis aux deux commissions du débat public. Il est proposé que le vœu soit ainsi exprimé :

La commune de Rosny-sous-Bois :

- se félicite de la volonté de réaliser des transports en rocade, considère que les projets Arc Express et Grand Paris sont complémentaires, souhaite leur mise en cohérence et la réalisation d'une double boucle à l'Est,
- souhaite toutefois qu'on veille à n'opposer en aucun cas les nouveaux projets et l'amélioration urgente de l'existant ; et ainsi que les lourds investissements envisagés ne se traduisent en aucun cas par une remise en cause ou un report de ce qui est aujourd'hui reconnu comme prioritaire et urgent. Ainsi Rosny-sous-Bois considère comme absolument prioritaire sur tout autre projet la prolongation de la ligne 11 de métro à Rosny Bois Perrier, et en une seule phase, défendue de longue date et attendue aujourd'hui par les habitants, ainsi que la prolongation à Val de Fontenay du Tramway T1 et sa réalisation dans les délais prévus. De même la prolongation à l'ouest de la ligne E du RER, si elle est souhaitable, doit s'accompagner d'une amélioration substantielle des fréquences de dessertes à l'Est, à ce jour très insuffisantes, pour offrir une véritable alternative au RER A.
- considère que l'importance du pôle multimodal et commercial de Rosny Bois Perrier offre une opportunité incontestable de desserte par le nouveau projet de rocade,
- considère également, ainsi que l'étude sur le fuseau A 86 réalisée dans le cadre de l'ACTEP l'a montré, que le sud de la commune est directement intéressé par la desserte du pôle régional de Val de Fontenay, et à ce titre soutient le projet Orbival par Val de Fontenay.
- souhaite dans ce cadre que des solutions communes de tracé soient trouvées entre le Val de Marne et la Seine Saint Denis, avec la participation de tous les acteurs concernés, et avec pour objectif cardinal qu'aucun territoire ne soit laissé de côté.
- préconise qu'à chaque fois que c'est possible, soit étudiée l'utilisation des infrastructures existantes, telles que la ligne de Grande Ceinture Est, pour optimiser les coûts et offrir le cas échéant des solutions alternatives à la construction d'une infrastructure entièrement nouvelle.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver ce vœu ainsi formulé.

LE CONSEIL

OUI l'exposé de Monsieur Le Maire,

VU les procédures de débat public en cours concernant les projets de métro automatique « Réseau de transport du Grand Paris » et « Arc Express »,

DELIBERE

Article 1 : SE félicite de la volonté de réaliser des transports en rocade, considère que les projets Arc Express et Grand Paris sont complémentaires, souhaite leur mise en cohérence et la réalisation d'une double boucle à l'Est,

Article 2 : SOUHAITE toutefois qu'on veille à n'opposer en aucun cas les nouveaux projets et l'amélioration urgente de l'existant ; et ainsi que les lourds investissements envisagés ne se traduisent en aucun cas par une remise en cause ou un report de ce qui est aujourd'hui reconnu comme prioritaire et urgent. Ainsi Rosny-sous-Bois considère comme absolument prioritaire sur tout autre projet la prolongation de la ligne 11 de métro à Rosny Bois Perrier, et en une seule phase, défendue de longue date et attendue aujourd'hui par les habitants, ainsi que la prolongation à Val de Fontenay du Tramway T1 et sa réalisation dans les délais prévus. De même la prolongation à l'ouest de la ligne E du RER, si elle est souhaitable, doit s'accompagner d'une amélioration substantielle des fréquences de dessertes à l'Est, à ce jour très insuffisantes, pour offrir une véritable alternative au RER A.

Article 3 : **CONSIDERE** que l'importance du pôle multimodal et commercial de Rosny Bois Perrier offre une opportunité incontestable de desserte par le nouveau projet de rocade,

Article 4 : **CONSIDERE** également, ainsi que l'étude sur le fuseau A 86 réalisée dans le cadre de l'ACTEP l'a montré, que le sud de la commune est directement intéressé par la desserte du pôle régional de Val de Fontenay, et à ce titre soutient le projet Orbival par Val de Fontenay.

Article 5 : **SOUHAITE** dans ce cadre que des solutions communes de tracé soient trouvées entre le Val de Marne et la Seine Saint-Denis, avec la participation de tous les acteurs concernés, et avec pour objectif cardinal qu'aucun territoire ne soit laissé de côté.

Article 6 : **PRECONISE** qu'à chaque fois que c'est possible, soit étudiée l'utilisation des infrastructures existantes, telles que la ligne de Grande Ceinture Est, pour optimiser les coûts et offrir le cas échéant des solutions alternatives à la construction d'une infrastructure entièrement nouvelle.

Article 7 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à la commission particulière du débat public Réseau de Transport du Grand Paris et à la commission particulière du débat public Arc express.

Adopté à l'Unanimité.

ET ONT LES MEMBRES PRESENTS SIGNE APRES LECTURE.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Publication le : 24 janvier 2011



[Signature]

Claude CAPILLON
Maire,
Conseiller Général